

Dans ce numéro

En Mongolie

- Lutter contre la pollution de l'eau par l'industrie minière

En Haïti

- Expérimentation de la gestion déléguée de l'eau en zone urbaine

Au Burkina Faso

- Une nouvelle approche de l'exploitation des mini-réseaux dans les centres ruraux

A Madagascar

- Une étude postprojet sur le changement social après l'installation d'impluviums

éditorial

Mieux mobiliser les compétences locales

Les Objectifs du Millénaire, l'horizon 2015, tout cela nous paraissait bien loin, pourtant nous y sommes déjà et de nouvelles promesses pour 2025, voire 2050, commencent à fleurir. Tenons d'abord nos engagements et vérifions leurs applications.

Le droit à l'eau est reconnu depuis 2010 comme un droit de l'homme. Est-ce une chance de progrès pour l'humanité tout entière ou une proclamation sans effets sur la marche d'un monde obnubilé par le profit immédiat ? Pour nous, qui nous mobilisons chaque jour en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, c'est évidemment une avancée majeure qui met les pouvoirs publics, respon-

sables de la mise en œuvre des services, en régie ou avec l'appui du secteur privé, face à leurs responsabilités.

Pour relever ce défi, les Etats et les autorités locales ont besoin de cadres stables et favorables à la création d'entreprises locales performantes, publiques ou privées. Nous devons faire connaître les travaux de ceux qui œuvrent dans ce sens. Encore faut-il que dans ces cadres puissent se développer des solutions techniques et financières innovantes et adaptées à chaque contexte.

En Haïti comme au Burkina Faso, de nouvelles techniques visant à améliorer la qualité et la durabilité des services d'eau ont été testées.

Ces innovations visent en grande partie à fidéliser, à ancrer localement les compétences pour penser la fuite des « cerveaux » qui est une des plaies du secteur. Elles portent également sur le soutien financier aux opérateurs locaux, les modes de délégation et d'implication des délégataires, le développement des services bancaires de proximité, la gestion de patrimoine et sa perception par les autorités locales, etc.

C'est en rendant opérationnels et le plus possible indépendants des aides extérieures les services locaux que nous pourrions véritablement penser à l'accès à l'eau et à l'assainissement comme un droit de l'homme.

● *Pierre-Marie Grondin*

Des nouvelles de l'association

Changement au sein de notre antenne Lyon-Méditerranée

Rémi Gatineau a quitté ses fonctions fin décembre 2010 au sein de l'antenne Lyon-Méditerranée. Il est remplacé par Philippe Mouton, nouveau responsable de l'antenne. Celui-ci se tient à disposition des acteurs rhône-alpins pour mener en région les activités d'accueil, d'accompagnement et de conseil du pS-Eau.

Contact : mouton@pseau.org • T. +33 4 26 28 27 91

Lancement d'une plateforme d'échanges sur le suivi des services de l'eau dans les petites villes

Dans les petites agglomérations des pays en développement, les services publics de l'eau proposés aux usagers ne sont pas toujours de qualité satisfaisante et leur durée de vie peut être excessivement courte. Les raisons de ces dysfonctionnements sont d'ordre institutionnel, technique, financier, organisationnel et culturel.

Afin d'améliorer la qualité et la durabilité des services d'eau, des mécanismes de suivi ont été testés dans plusieurs pays et certains produisent des effets positifs. Ces mécanismes consistent à collecter et analyser des données de nature très variable : technique, économique, financière, organisationnelle, institutionnelle..., sur la base de critères objectifs et rigoureux.

Pour partager les expériences à l'œuvre, une plateforme d'échange ouverte à tous les acteurs concernés par le service public de l'eau, a été créée et est animée par le pS-Eau et Acqua-OING. Le périmètre des débats est volontairement limité aux services d'alimentation en eau potable assurés par des réseaux, à destination des populations rurales et semi-urbaines et qui ne sont pas gérés par un grand opérateur national ou international.

Plateforme mise en place avec le soutien de l'AFD (Agence Française de Développement), du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France), de l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie), du GRE (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques), et initiée en partenariat avec le Programme Eau et Assainissement (VSP).

Plus d'informations : www.reseaux-aep.org

Contacts : desille@pseau.org • daniel.faggianelli@wanadoo.fr

Avis de décès

Le conseil d'administration du pS-Eau et son personnel ont la tristesse de vous faire part du décès de M. Jean-Claude Oppeneau. M. Oppeneau a pendant de nombreuses années représenté activement l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) au conseil d'administration du pS-Eau.

Nous avons tous apprécié son engagement et sa présence chaleureuse au sein de notre association et transmettons nos regrets et condoléances à sa famille et à ses proches.

Sommaire

EAU ET ENVIRONNEMENT EN MONGOLIE

3. Un engagement de l'association l'Eau-tarit
Lutter contre la contamination de l'eau par les métaux lourds

EAU ET ASSAINISSEMENT EN HAÏTI

6. Implication du secteur privé en zone urbaine
Une expérience pilote de gestion déléguée à Saint-Marc

EAU POTABLE AU BURKINA FASO

9. Approvisionnement des centres ruraux
Vergnet Hydro expérimente l'exploitation de réseaux mutualisés

EAU ET INGÉNIERIE SOCIALE A MADAGASCAR

12. Etude et capitalisation
La gestion des impluviums : un levier pour le changement social ?

15. LES INFOS DU PS-EAU

Contribuer à la Lettre

La lettre du pS-Eau est un outil collaboratif. N'hésitez pas à proposer des articles à l'équipe de rédaction pour valoriser vos expériences, diffuser les enseignements de vos programmes d'action et lancer des réflexions sur des thématiques liées au secteur de l'eau et de l'assainissement.

S'abonner

Pour recevoir la Lettre du pS-Eau et toutes les informations que nous diffusons par courrier électronique (publications, invitation à des rencontres, appels à projets, offres de formation et d'emploi, etc.), transmettez-nous vos coordonnées.

Contact : Céline Noblot • noblot@pseau.org

Un engagement de l'association l'Eau-Tarit

Lutter contre la contamination de l'eau par les métaux lourds

En Mongolie, l'industrie minière pollue dangereusement les ressources en eau. Assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable devient un véritable défi. Pour prévenir et endiguer ce phénomène, l'association l'Eau-tarit a mis en place un programme de formation et de recherche-action.

La Mongolie, pays frontalier de la Chine et de la Russie, compte près de trois millions d'habitants. Elle dispose d'un potentiel minier très vaste. Facilitée par une nouvelle législation, depuis une dizaine d'années son exploitation connaît un accroissement rapide. Dans le même temps, de nombreuses catastrophes climatiques ont décimé les troupeaux et obligé de nombreux éleveurs à s'orienter vers d'autres moyens de subsistance.

L'exploitation aurifère emploie environ 16 000 personnes dans le secteur formel et près de 100 000 travailleurs du secteur informel artisanal. La production est estimée à une quinzaine de tonnes d'or par an, représentant 175 millions de dollars, soit 11 % du PIB. Le secteur minier, qui précède le tourisme et le commerce de la laine cachemire, représente donc un levier économique indéniable pour ce pays.

Cette activité est cependant le plus souvent réalisée au détriment des aspects environnementaux, sanitaires et sociaux : contamination de l'environnement et intoxication des populations par des métaux lourds tels que le mercure, le plomb,

le cadmium et l'arsenic, déforestation, tarissement des ressources en eau, etc.

Dans ce cadre, et en réponse à une demande locale, l'association l'Eau-tarit, basée en Seine-Saint-Denis, a élaboré un projet intitulé « *Vers un environnement non contaminé par les métaux lourds en Mongolie* ». Portant majoritairement sur les activités minières, ce projet vise une amélioration des conditions de vie de la population et un renforcement de la protection de l'environnement, tout en s'inscrivant dans le contexte actuel du pays. Pour atteindre ses objectifs, l'association développe une stratégie diversifiée :

- des actions correctives ou préventives, dans des zones définies comme prioritaires au regard des enjeux environnementaux ;

- la formation d'une équipe locale apte à assurer de manière autonome la durabilité de la démarche initiée, l'amélioration continue et pérenne de la situation, et l'efficacité du projet ;

- et des actions réfléchies à l'échelle nationale, qui répondent à un besoin local clairement explicité.



Association l'Eau-tarit

Prélèvements pour analyses physico-chimiques de l'eau.

Un important partenariat institutionnel

Pour mener à bien ce projet, divers partenariats ont été établis, tant en France qu'en Mongolie. En France, le projet est soutenu principalement par des institutions publiques : l'agence de l'eau Seine-Normandie ; le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative via le programme Envie d'Agir - Défi jeunes ; le conseil général de Seine-Saint-Denis et son dispositif Via le Monde ; la ville d'Aulnay-sous-Bois.

Associés à ces institutions se trouvent également le dispositif de dotations des solidarités Nord-Sud de la Guilde, l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges (Ensil), l'association des anciens élèves de l'Ensil (AAEE), le Laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé (Leres), le laboratoire de Rouen et le laboratoire départemental de l'eau de Haute-Garonne.

En Mongolie, le projet est mené en étroite collaboration avec deux partenaires locaux complémentaires :



Association L'eau-Paris

▲ L'équipe mixte franco-mongole en formation sur le terrain.

Prélèvements capillaires des villageois pour analyser leur teneur en mercure. ►



Association L'eau-Paris

– The United Movement of Mongolian Rivers and Lakes (UMMRL), association de citoyens mongols spécialisée dans la protection de l'environnement et des ressources hydriques ;

– le ministère de l'Environnement mongol, via la Water Authority, qui correspond au département Eau du gouvernement mongol.

Deux missions d'expertise ont déjà été effectuées : une première de cinq mois, de mai à octobre

2009, suivie d'une seconde, en mars 2010.

La première mission a eu pour objet de déterminer les zones d'action prioritaire, c'est-à-dire les zones les plus gravement touchées par la pollution aux métaux lourds de l'eau et des sols, ainsi que par les intoxications de la population, principalement au mercure.

Pour ce faire, une étude environnementale (grâce à des analyses de la teneur en métaux lourds

dans des échantillons d'eau, de sols et de bryophytes), couplée à une étude sanitaire (des entretiens avec le corps médical local), ont été menées sur une vaste superficie du territoire national.

Trois zones identifiées comme particulièrement touchées

Suite à cette première étude, trois zones gravement atteintes ont été repérées :

- le village de Khongor, victime d'une grave contamination au mercure et au cyanure en avril 2007, suite à un accident industriel ;
- la vallée de l'Orkhon (inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco mais menacée par de nombreuses mines situées dans les montagnes) et la vallée d'Uyanga (importante zone d'exploitation aurifère illégale) ;
- la province de l'Omnogobi, ou Gobi du Sud, importante zone d'exploitation minière également.

A ces trois zones principales s'ajoute une zone annexe, Oulan-Bator, la capitale mongole, menacée par une contamination au chrome issu des rejets polluants des tanneries.

Lors de la seconde mission, une étude plus précise a été menée au village de Khongor, en tant que zone pilote.

L'étude environnementale, réalisée ici de manière beaucoup plus approfondie, avait pour objectif d'identifier précisément la pollution : sa répartition géographique, sa mobilité (comment les éléments polluants se déplacent pour atteindre les nappes phréatiques et les cours d'eau situés en aval) et la biodisponibilité (le risque du passage desdits éléments dans la chaîne alimentaire).

L'étude sanitaire a également porté sur des questionnaires de santé adressés aux habitants du village et sur l'analyse de la teneur

en mercure des prélèvements capillaires sur les villageois. Cette seconde étude était indispensable pour mener par la suite des actions correctives et préventives, appropriées et pertinentes.

Une nouvelle mission, prévue au printemps 2011, est actuellement en cours de préparation. Elle vise les deux autres zones ciblées, les vallées de l'Orkhon et d'Uyangga, ainsi que la province de l'Omngobi, où seront menées les mêmes études approfondies.

Former un équipe locale autonome pour des actions préventives et correctives

Cette troisième mission a également pour objectif de former une équipe locale autonome. Sélectionnés au sein de l'association mongole partenaire (UMMRL), les dix membres de l'équipe bénéficieront d'une formation continue sur le terrain, pour acquérir des compétences pratiques (notamment par le biais des études en cours), couplée

à des formations spécifiques et théoriques. A l'issue de cette mission, ils seront en capacité d'évaluer une situation environnementale et sanitaire liée à la présence d'exploitations minières.

Dans les trois zones ciblées, des actions pourront alors être mises en place de manière pertinente :

– des actions correctives : traitement des eaux, dépollution des sols, réhabilitation des sites, prise en charge des personnes victimes d'intoxication... ;

– et/ou préventives : aide à la mise en place de procédés alternatifs par les exploitants miniers qui en font la demande, sensibilisation des travailleurs, etc.

En parallèle à la réalisation de ces actions d'urgence, la formation de l'équipe locale sera prolongée pour que, à terme, elle puisse entreprendre des améliorations dans d'autres zones (notamment celles où il y a dès à présent une demande importante de la part d'ONG et d'institutions, mongoles et internationales).

Cette équipe aura également pour rôle d'informer et de sensibiliser la population, action dans laquelle elle sera bien plus légitime qu'une équipe française.

Enfin, tout en soutenant et accompagnant cette équipe, des actions d'ampleur nationale pourraient plus tard voir le jour (des demandes ont déjà été formulées), ceci en étroite collaboration avec les partenaires locaux mais également avec d'autres ONG :

– amélioration de la gestion de l'eau, c'est-à-dire : changement et/ou renforcement du contrôle de l'application des lois, mise en place d'agences de gestion de l'eau par bassin hydrographique, travail sur une évolution des normes... ;

– mise en place d'une filière aurifère équitable, qui faciliterait l'émergence de nouveaux procédés d'extraction (procédés alternatifs, pas ou moins polluants que les procédés initiaux) ;

– création d'un laboratoire indépendant.

La protection de l'environnement, une préoccupation commune

Agir au Sud, sensibiliser au Nord

Au fil du temps, force est de constater que la solidarité internationale a largement dépassé la dimension « caritative » qu'elle évoquait à ses débuts : ses impacts se mesurent aussi bien au Sud qu'au Nord...

D'une part les actions menées au Sud par les partenaires français fournissent en effet d'excellents supports pour communiquer sur les enjeux locaux en France, concernée elle aussi par divers problèmes environnementaux : informer sur ces actions est une bonne occasion pour organiser des animations et des débats. D'autre part, la gestion de l'eau et la protection de l'environnement sont des enjeux majeurs pour notre avenir commun : communiquer sur les actions menées au Sud suscite également la solidarité entre citoyens du Nord et citoyens du Sud, tous concernés.

L'association L'Eau-tarit a donc décidé de s'appuyer sur le projet mené en Mongolie pour mener des actions d'information et de sensibilisation en France, sous forme de projets pédagogiques, conférences, projections-débats et expositions.



Animation d'un stand ludique et pédagogique sur le thème de l'eau lors des portes ouvertes de la Ferme pédagogique de Rosny-sous-Bois (93), les 18 et 19 septembre 2010.

De nombreuses journées de sensibilisation du jeune public à la gestion de l'eau et à l'environnement, ont d'ores et déjà été effectuées, notamment en Seine-Saint-Denis : participation à la Fête de la Science (novembre 2008), à Tremblay-en-France ; animation d'ateliers scientifiques en milieu scolaire (2008-2009) ; participation à la semaine du développement durable (2009), etc. L'asso-

ciation diffuse également un documentaire sur son action en Mongolie : *L'or bleu des steppes* (39 mn ; 2009-2010), destiné au grand public et aux lycéens.

Les diffusions, qui ont déjà eu lieu dans de nombreuses villes (telles que Lille, Dunkerque, Aulnay-sous-Bois, Massy, Marseille, Montpellier, Perpignan, Tours, Toulouse, Limoges, etc.) sont toujours suivies de débats.

Contact

Marie-Alix Comerre,
association L'eau-tarit
leautarit@gmail.com
www.leautarit.com

Une expérience pilote de gestion déléguée à Saint-Marc

Depuis octobre 2009, la gestion du réseau d'eau potable de la ville de Saint-Marc, en Haïti, a été déléguée par la Dinepa¹ à la Sesam – Société des eaux de Saint-Marc – filiale haïtienne du groupe français Lysa. Ce projet innovant, qui s'inscrit dans la réforme sectorielle engagée depuis près de deux ans par l'Etat haïtien, expérimente la première délégation de service au secteur privé dans le pays.

Avec ses 130 000 habitants, Saint-Marc, ville portuaire située à 90 km au nord-ouest de Port-au-Prince, dans le département de l'Artibonite, est la troisième ville d'Haïti. Marquée par une urbanisation incontrôlée et un déficit en termes de ressources humaines compétentes et d'équipements fonctionnels, l'environnement y est assez défavorable et les conditions de vie difficiles.

L'habitat informel, l'irrégularité de la fourniture énergétique, le manque de sous-traitants compétents, la difficulté à approvisionner la région en matériels nécessaires, l'absence de culture de paiement des services et de système de paiement modernes, etc., sont autant d'obstacles au développement de services de base pérennes et fonctionnels.

De manière générale, et encore davantage depuis le séisme du 12 janvier 2010, c'est le pays tout entier qui doit faire face à de

grands défis, après 25 années de crises successives, une inertie due à un manque de conscience et de volonté politique, et des aides internationales qui ne sont pas toujours utilisées de manière adéquate.

L'intervention du secteur privé international, une alternative ?

La situation sanitaire de Saint-Marc est extrêmement précaire et encore récemment aggravée par l'épidémie de choléra, née dans le bassin voisin de l'Artibonite ; l'hôpital de Saint-Marc a reçu la moitié des premiers malades. Le service public de l'eau est minimal, celui de l'assainissement inexistant. Les ressources hydrauliques sont en danger, les opérateurs proches de la faillite.

Dans l'ensemble, les réseaux publics de distribution d'eau ne satisfont pas les besoins, faute

d'une gestion adéquate. Le comptage de l'eau est inexistant, les rendements sont inconnus, la distribution est en général intermittente. Le réseau est en mauvais état, avec de nombreuses fuites du fait d'une maintenance non assurée, faute de ressources financières, techniques et humaines.

Le secteur souffre en effet d'une pénurie de personnels qualifiés, du technicien au cadre, due à une faiblesse de la formation locale d'une part, mais aussi au phénomène de « fuite des cerveaux » qui draine les compétences haïtiennes à l'étranger.

Dans ce contexte, l'implication du secteur privé international s'est présentée comme une alternative intéressante à expérimenter dans certains cas, et la ville de Saint-Marc a ainsi fait l'objet d'un programme pilote dans le cadre de la réforme sectorielle définie et mise en œuvre par la Dinepa et financée par la Banque interaméricaine de développement (BID).

Suite à des travaux de réhabilitation mal réalisés sur une partie du

réseau, l'opérateur français Lysa et son partenaire haïtien, la Sesam, se sont vus attribuer la gestion déléguée du réseau d'eau de la ville de Saint-Marc pour une durée de 15 ans.

Pour Lysa, l'intérêt de ce projet est bien sûr de pouvoir transmettre à terme ses savoirs, ses responsabilités, et une gestion performante à la municipalité de Saint-Marc. Mais il s'agit aussi, de manière plus générale, de créer en Haïti des exploitations modèles et des centres de compétence, avec le soutien du secteur privé international, et la création de véritables partenariats, avec l'appui des bailleurs de fonds et la mise en œuvre de schémas de partenariat public-privé sur mesure, visant à atteindre les objectifs fixés en commun.

Au démarrage du projet, la Sesam et les Saint-Marcois ont eu de nombreux défis à relever ensemble pour rendre le service d'eau potable efficient, et penser un service d'assainissement. A leur

¹ La Dinepa, direction nationale de l'Eau potable et de l'Assainissement.

arrivée, la ville de Saint-Marc ne disposait que de quelques heures de service irrégulier par semaine, et d'une eau de qualité médiocre. La mission de Lysa, à travers sa filiale Sesam, est de livrer à la ville de Saint-Marc un service d'eau potable continu 24 heures sur 24, avec une qualité contrôlée conforme aux normes définies par l'Observatoire de l'eau, en tenant compte des capacités d'analyse locales, et d'engager un projet pour l'assainissement et le traitement des eaux pluviales.

S'aligner sur les critères internationaux de qualité et d'efficacité

Aujourd'hui, après un peu plus d'un an d'activité, tous les clients de la Sesam sont desservis au moins 9 heures par jour, à heures fixes, et 30 % d'entre eux ont de l'eau 24 heures sur 24. L'eau est vendue par la Sesam 1,5 HTG (gourdes haïtiennes : la monnaie nationale) le *bokit* au kiosque, alors qu'elle est vendue entre 5 et 25 HTG par les vendeurs d'eau.

Les ventes d'eau en kiosque souffrent de la concurrence des ventes à partir des prises domiciliaires situées à proximité des kiosques. Le service de l'eau est facturé aux prises domiciliaires par Sesam à un tarif légèrement supérieur qui intègre l'abonnement et le prix du compteur. Le taux d'encaissement des factures pour les prises domiciliaires est aujourd'hui de 80 % à 6 mois.

Le réseau vétuste du centre ville est en cours de rénovation, la fin des travaux étant prévue pour fin 2011, afin de parvenir à une desserte de 100 % des clients en 24 h/24 et une eau potable sur la totalité du réseau. Une stratégie pour l'assainissement a également été élaborée. La progression des recettes du premier exercice suit le plan d'affaire prévu.



Kiosque Cité Saintard à Saint-Marc

De nouveaux instruments sont expérimentés et concrétisés dans l'intérêt du secteur tout entier :

- un outil financier a été créé, dédié au soutien du secteur, pour prêter aux opérateurs de réseau d'eau et d'assainissement en monnaie locale avec pour garantie le flux de l'entreprise ;
- des modes de délégation de responsabilités à des groupes de clients organisés sont également expérimentés ;
- et la question de la perception patrimoniale du service de l'eau est explorée.

Avec l'assistance technique de Lysa, la Sesam met en œuvre une modernisation radicale de l'entreprise publique préexistante grâce à une coopération de terrain avec tous les acteurs locaux, selon un modèle original de gestion et de gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement : le modèle AquaOrbi®. Ce modèle engagé à Saint-Marc consiste à

conduire les entités en charge des services de l'eau et de l'assainissement des agglomérations moyennes au niveau d'efficacité professionnelle des standards internationaux : continuité et qualité de service, accès universel au service, performance économique, gestion transparente.

Répondre au plus vite aux besoins en assainissement

La démarche consiste à renforcer les compétences locales pour leur conférer une complète autonomie opérationnelle dans un équilibre économique indépendant d'aides extérieures, et en se rangeant du côté de ceux qui combattent la corruption.

Une épidémie brutale de choléra s'est déclarée à la fin du mois d'octobre dernier dans le département de l'Artibonite, à quelques km au nord de Saint-Marc. Il s'agit

d'une maladie hydrique à effet très rapide, qui provoque des diarrhées sévères et des vomissements qui peuvent conduire à la mort par déshydratation.

La Sesam s'est mise à la disposition de la Dinepa pour faciliter l'approvisionnement en eau saine des populations affectées. Par mesure de protection, la Sesam a procédé à une chloration renforcée de l'eau du réseau de la ville. Elle a été associée au plan conduit par la Dinepa en aidant à la diffusion des messages, à la distribution du savon et des produits de désinfection.

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) souligne que l'absence d'évacuation et de traitement des eaux usées contribue largement à cet état sanitaire inquiétant. Les excréta humains en Haïti sont gérés sur une base individuelle, et les eaux usées (eaux grises) sont généralement déversées dans les collecteurs d'eaux pluviales. La



Travaux sur le réseau AEP du centre ville.

Les points clés de la réforme du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en Haïti

Promulguée en février 2009, la loi-cadre sur l'eau apporte de nouvelles bases légales pour l'organisation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en Haïti. Elle vise à augmenter les investissements nécessaires au développement des équipements et des services, à améliorer leurs performances opérationnelles, leur durabilité, et à s'engager sur l'assainissement des eaux usées.

Cela se fera notamment grâce au recentrage du rôle de l'Etat, l'accroissement du rôle des collectivités locales et la clarification des modalités d'intervention de la coopération internationale. Il est ainsi prévu de transférer progressivement la gestion et l'exploitation des systèmes d'eau et d'assainissement aux autorités locales, qui devront pour cela voir leurs compétences et leurs moyens renforcés.

Cette réforme a conduit à la création de la direction nationale de l'Eau potable et de l'Assainissement (Dinepa) chargée du développement du secteur, de sa régulation et de la coordination de ses acteurs. Les entreprises publiques chargées de l'eau potable (Camep et Snep) doivent progressivement disparaître pour faire place à des organismes déconcentrés de la Dinepa, les Orepa (Offices régionaux de l'eau potable et de l'assainissement) qui agiront comme maîtres d'ouvrage de tous les systèmes d'AEPA jusqu'à ce que les structures locales et communales soient elles-mêmes en capacité de le faire.

L'exploitation commerciale et opérationnelle des systèmes d'AEPA du territoire passe par les UTE (unités techniques d'exploitation), opérateurs en régie de réseaux urbains, et les CAEPA (comité d'alimentation en eau potable et assainissement), qui assurent la gestion et l'entretien des systèmes ruraux et périurbains. L'implication du secteur privé est recherchée, notamment en milieu urbain, pour la gestion des réseaux des grandes villes ou des villes secondaires.

Pour plus d'informations

www.dinepa.gouv.ht • www.pseau.org/haïti

Dinepa est en train de lancer un programme d'étude et d'investissement pour l'assainissement ; Saint-Marc en est l'une des villes pilotes.

Développer le recours à la coopération décentralisée

Au-delà de son appui dans le domaine de l'eau, LYSA souhaite également participer au développement local de la ville. Grâce à un partenariat avec l'AFD et l'ambassade de France, deux ingénieurs haïtiens ont ainsi suivi une formation à Montpellier (AgroParis-Tech-ENGREF). Lysa, Sesam, avec le soutien de la Dinepa, du ministère des Affaires étrangères, de l'AFD, de l'ambassade de France et de la BID, aident également la municipalité de Saint-Marc dans sa recherche de partenariats auprès de collectivités et d'agences de l'eau françaises.

La coopération décentralisée représente en effet aujourd'hui un outil majeur dans la reconstruction d'Haïti et dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement.

L'appui d'une collectivité et des agences de l'eau françaises permettrait à la ville de Saint Marc de renforcer ses compétences, de structurer ses services municipaux et de se doter d'outils de base afin, qu'en lien avec la Dinepa et le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), elle puisse engager les prochains chantiers indispensables à son développement :

- mise en place d'un cadastre, d'un schéma d'aménagement urbain, d'un plan de prévention des inondations et de drainage pluvial ;
- prise en considération de l'environnement et de la gestion de la ressource en eau, définition d'un plan pour la réhabilitation du littoral ;
- prise en compte de la gestion globale du bassin versant ;

- élaboration d'un plan pour la collecte des déchets et leur traitement ;
- développement de l'activité portuaire ;
- développement des activités touristiques ;
- développement d'actions en faveur de la culture, de la jeunesse, de l'éducation et de la santé publique.

Cette démarche nouvelle pourra être adoptée pour la gestion d'autres réseaux en Haïti. Ainsi Lysa partage-t-elle son expérience pour qu'elle bénéficie aux projets ultérieurs.

L'exemple de Saint-Marc incarne l'ambition de la gestion déléguée : dépasser les blocages historiques et culturels générés par la mise en place d'une facturation des frais d'entretien du service au volume consommé, et faire de la Sesam un centre technique d'exploitation de la Dinepa, pilote pour expérimenter des méthodologies nouvelles et alimenter un partage d'expérience avec des cadres haïtiens.

D'autres modes de gestion, avec ou sans la participation du secteur privé, sont testés sur le territoire haïtien pour essayer d'éviter les problèmes rencontrés à Saint-Marc (investissements initiaux mal réalisés présentant un lourd handicap pour l'opérateur privé qui prend l'exploitation en charge) de type BOT pour concentrer les responsabilités construction/gestion déléguée.

Contacts

• Delphine Benat-Rassat, LYSA France

T. + 33 (0) 4.67.79.00.56

dbenat@lysagroup.com

www.lysagroup.com

<http://blog.lysagroup.com>

• Francis Périneau, SESAM Haïti

fperineau@lysagroup.com

Vergnet Hydro expérimente l'exploitation de réseaux mutualisés

Dans le cadre de la réforme du secteur¹, la direction générale des Ressources en Eau du Burkina Faso encourage désormais le recours au secteur privé pour l'exploitation des petits réseaux d'adduction d'eau en zone rurale. Regard sur l'expérience pilote de Vergnet Hydro qui mise sur la mutualisation pour assurer l'équilibre et la pérennité de son exploitation.

Le secteur de la distribution de l'eau en zone rurale au Burkina Faso a connu dans les années 80 et 90 de beaux succès, principalement au niveau de l'appropriation par les usagers de la pompe à motricité humaine. Il souffrait néanmoins d'un point noir majeur : nombre de réseaux d'adduction d'eau, dont la gestion était confiée aux communautés, n'étaient plus opérationnels après seulement quelques années de fonctionnement.

Ce constat amer a conduit les services de l'eau burkinabè à mener une véritable réflexion. Partant du principe que les communautés rurales n'avaient pas la compétence technique pour exploi-

ter dans la durée ces mini-réseaux, les autorités burkinabè ont choisi de professionnaliser le domaine et de s'orienter vers des entreprises spécialisées. Or, l'exploitation de réseaux AEP dans les petits centres comporte un grand risque ; des mesures incitatives devaient être mises en place pour donner des raisons aux entreprises privées de se positionner sur cette offre.

Le principal facteur déclencheur aura été de permettre à l'opérateur privé d'exploiter un réseau AEP qu'il a lui-même construit. L'exploitant hérite ainsi d'une installation qu'il maîtrise et dont il a l'entière responsabilité. Cette approche donne au futur fermier la liberté de choisir, au moment de la construction, les options technologiques susceptibles de réduire les coûts d'exploitation futurs.

L'autre facteur déterminant est la mise en place de la mutualisation. Dans un contexte législatif où le prix de vente maximal de l'eau est pour des raisons d'équité imposé à l'échelle nationale, l'allotissement de l'exploitation en plusieurs groupes

de réseaux était une condition nécessaire à la prise en charge des sites à haut risque financier. La mutualisation des charges et des recettes permet l'équilibre des comptes et le maintien du service de l'eau pour les installations chroniquement déficitaires.

Un contrat d'affermage mutualisé

Fort de son expérience en matière d'approvisionnement en eau des populations rurales en Afrique et suite à un appel d'offres lancé dans le cadre d'un programme financé par l'Agence française de développement et l'Etat burkinabè, Vergnet Hydro (à travers sa filiale Faso Hydro) s'est vue confier la réhabilitation d'un ancien réseau d'adduction d'eau, la construction de six nouveaux réseaux, et l'exploitation pendant sept ans de ces équipements dans sept communes du nord-est du Burkina : Markoye, Seytenga, Titabé, Mansila, Yalogo, Gasseliki et Gorgadji.

Le périmètre d'affermage couvre au total 44 000 habitants et se situe dans un contexte hydrogéologique et sociologique relativement complexe. Faso Hydro gère aujourd'hui 37 bornes-fontaines, 14 000 mètres linéaires de canalisations et 32 forages équipés d'une pompe à motricité humaine. L'eau est vendue 450 FCFA/m³, soit une valeur quasi équivalente au prix pratiqué dans les zones urbaines après calcul de la moyenne des volumes vendus, des tranches de prix les plus basses aux tranches les plus élevées.

Les recettes et dépenses des sept réseaux sont mutualisées et les communes, qui ont signé le contrat d'affermage avec Faso Hydro, sont donc interdépendantes sur ce secteur : si une des communes rompt le contrat, l'exploitant n'est plus engagé vis-à-vis des autres communes. Cette mutualisation permet avant tout que les réseaux les moins rentables fonctionnent tout de même, et que dans l'ensemble, le compte d'exploitation consolidé tende vers un résultat supérieur ou égal à zéro.

¹ La Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi-urbain, adoptée en novembre 2000 par le gouvernement burkinabè, vise à garantir de manière durable la gestion des infrastructures hydrauliques. Voir les sites : www.pseau.org/burkina et eauburkina.org



Vergnet Hydro

Réservoir et borne-fontaine à Markoye.

Les fonds pour la maintenance, le renouvellement des équipements, et l'investissement sont ainsi, eux aussi, mutualisés. Cette mutualisation, au moment de sa mise en place en mai 2009, a été considérée par l'administration centrale comme le prélude à l'application sur le terrain de l'intercommunalité, dont les décrets de mise en œuvre au Burkina Faso n'étaient pas promulgués.

Les simulations lancées par Vergnet Hydro en amont montraient toutes que l'équilibre financier serait difficile à atteindre. Il était donc impératif de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeurs pour tendre vers une exploitation dans la durée :

- sur le plan technique, la recherche de solutions minimisant les dépenses énergétiques était impérative : les groupes électrogènes ont été équipés d'un démarreur électronique permettant de baisser la puissance du groupe au démarrage de la pompe ;
- sur le plan fiscal, il fallait rete-

nir un montage qui réponde à un juste équilibre entre économie formelle et économie informelle. Faso Hydro a choisi de contracter avec un seul prestataire : le chef d'exploitation qui gère son personnel d'exploitation ;

- sur le plan social, l'eau étant un bien public, Faso Hydro se devait d'associer la commune aux principales décisions et d'informer les usagers des règles d'exploitation. Un règlement d'usage consultable à la mairie permet à tout habitant de connaître le fonctionnement du réseau AEP ;

- sur le plan de la politique de gestion, rendre les comptes transparents, en interne et en externe, par le biais de documents de suivi est gage de crédibilité et de confiance. Des rapports semestriels sont remis à la commune ainsi qu'à la DGRE (direction générale des Ressources en Eau) ;

- sur le plan financier, les membres de l'équipe chargée de l'exploitation sont responsabilisés

par une rémunération en fonction de la production et du recouvrement des ressources générées par la vente de l'eau ;

- sur le plan de la sécurisation, la recette quotidienne est déposée chaque jour dans les agences locales de crédit rural. Des solutions techniques ont été retenues pour limiter le vol de matériel ;

- sur le plan du suivi quotidien, les chefs de centres, fontainiers et responsables PMH¹ ont tous reçu une formation pratique alliant théorie et tests sur le terrain. Faso Hydro a également investi dans une flotte de téléphones facilitant les échanges journaliers entre le chef d'exploitation et le chef de centre. Ce contact permet de répondre très rapidement à un incident technique et de diminuer ainsi les temps de rupture du service.

Faso Hydro dispose de chiffres précis sur la consommation spécifique d'eau payante grâce aux

PMH : Pompes à motricité humaine

relevés quotidiens des compteurs. Ces chiffres confirment que l'achat de l'eau est destiné à un usage essentiellement domestique, voire limité à la cuisine et à la boisson : ils s'établissent à une moyenne de 4,6 litres d'eau par jour et par habitant.

Regrouper plusieurs centres : un gage avéré de pérennité

Cependant, cette consommation est très contrastée puisque des pics de consommation (plus de 35 litres d'eau par jour et par habitant à Markoye en saison sèche par exemple) et un fort coefficient de saisonnalité sont observés sur la majorité des sites.

Après plus d'un an, l'exploitation montre que si le service de la distribution de l'eau est continu, les bénéficiaires sont de plus en plus nombreux à s'approvisionner aux bornes-fontaines. On observe ainsi

que, malgré une saison des pluies longues, offrant une multitude de sources alternatives, la tendance est à la hausse. Le recours à des opérateurs professionnels, de confiance, réactifs et qui s'investissent dans la gestion des réseaux, apparaît comme une première base à la pérennisation de l'exploitation. Cependant, faire intervenir des sociétés privées n'exonère pas les maîtres d'ouvrages de s'assurer du sérieux et de la solidité de ces mêmes sociétés.

Les communes doivent démontrer leur capacité à gérer. Sur le périmètre d'affermage de Faso Hydro, une bonne maîtrise des coûts, un contrôle permanent de l'exploitation tant sur le plan financier que technique (suivi de la consommation en gas-oil du groupe électrogène) mais également hydrogéologique (les variations de la nappe sont enregistrées, des analyses d'eau sont réalisées en cas d'incidents) conduisent à un équilibre financier fragile mais réel.

Sur ce programme, la mutualisation des dépenses et des recettes joue pleinement son rôle et permet d'obtenir un compte global positif alors que certains centres présentent structurellement des résultats négatifs. Le regroupement de plusieurs centres paraît bien indispensable à l'exploitation de longue durée de certains réseaux déficitaires sur le plan financier.

Ces relatifs bons résultats ne doivent pas cacher les difficultés rencontrées. La conception hasardeuse de certains réseaux s'est traduite par l'abandon de plusieurs bornes-fontaines. Pour pallier un mauvais maillage des points de distribution, Faso Hydro a dû trouver des partenaires (Union européenne et AFD) pour rééquilibrer la distribution, voire l'accroître. La localisation des bornes-fontaines doit être liée à la densité de l'habitat.

Faso Hydro a également proposé à l'administration territoriale d'équiper les canalisations de branchements privés pour les habitants qui le souhaitent. Bénéficiaire d'un robinet de puisage à l'intérieur de la concession est un marqueur fort de développement local. Et la demande existe belle et bien. Mais peu de familles peuvent s'offrir un branchement particulier. Les conditions d'accès et le coût du matériel renchérisent le prix du branchement qui devient prohibitif aux yeux de la plupart des bénéficiaires potentiels. Il s'avère indispensable de mettre au point un

Offrir un service de qualité, continu, sans accroc, c'est aussi initier un cercle vertueux et favoriser l'adhésion des populations à cet équipement.

Dans un tel contexte et afin de ne pas casser ce dynamisme ambiant, il est aussi indispensable et urgent de s'interroger sur les moyens, notamment financiers et institutionnels, à mettre en œuvre pour entretenir la satisfaction des usagers et surtout répondre rapidement à l'augmentation des besoins. La continuité d'un service essentiel à la population est en effet la base d'un développement efficace. ●

Regroupement à une borne-fontaine de Gorgadji



VERGNET HYDRO

mécanisme financier pour faciliter l'accès des populations à ce niveau de service.

Faso Hydro démontre par cette expérience qu'il est possible d'assurer un service continu de la distribution en eau dans des réseaux AEP aux conditions difficiles. Professionnalisation, implication du fermier au stade de la conception, de la construction, mutualisation, contrôles renforcés, développement des services bancaires de proximité, sont des facteurs indissociables à la pérennité du service de l'eau dans les communes rurales du Sahel.

Contacts

- **Christophe Leger, VERGNET HYDRO**
T. +33 2 38 22 76 30 • c.leger@vergnet.fr
- **Mickael Dupuis, FASO HYDRO**
m.dupuis@vergnet.fr • www.vergnet.fr

La gestion des impluviums : un levier pour le changement social ?

Entre 2005 et 2007, une trentaine d'impluviums, qui collectent et stockent les eaux de pluie, ont été réalisés par le Gret dans la région Androy, au sud de Madagascar, dans le cadre du projet Objectif Sud. Celui-ci a mis l'accent sur le changement social qui accompagnait la mise en service des nouveaux équipements. Plus d'un an après le départ du Gret, comment les populations se sont-elles appropriées la gestion des impluviums ?

L'extrême Sud de Madagascar, et en particulier le sud de la région de l'Androy, souffre d'une disponibilité insuffisante des ressources en eau. Les Tandroy (habitants de la région), et principalement les femmes, consacrent une part considérable de leur temps et de leur énergie à parcourir des kilomètres pour rejoindre une rivière ou un puits et se procurer de faibles quantités d'eau pour satisfaire les besoins de leurs ménages. La plupart du temps, l'eau est payante et une part importante du budget des ménages y est consacrée.

En saison sèche, le prix d'un seau d'eau de 15 litres peut atteindre 30 centimes d'euros, et dans les zones plus difficiles d'accès, un individu ne dispose en moyenne que de 3 à 6 litres d'eau par jour pour couvrir l'ensemble de ses besoins (alimentation, eau de boisson, toilette, etc.). La moindre goutte est un bien précieux, comme en témoignent les nombreux moyens déployés pour récupérer et utiliser les eaux de pluie, y compris les eaux de flaque.

Les impluviums sont des aménagements plus ou moins sophistiqués qui consistent à collecter de l'eau de pluie sur une surface plane, inclinée vers un bassin de stockage. On en compte plus de 200 dans le sud de l'Androy. Il existe de nombreux impluviums artisanaux construits par les habitants eux-mêmes. Depuis les années 70, l'Etat malgache, la coopération japonaise et différentes organisations internationales ont également construit dans la zone de nombreux impluviums en béton.

La construction et la réhabilitation d'impluviums faisait partie des activités du projet Objectif Sud, mis en œuvre par le Gret entre 2003 et 2006. Ce projet a concerné 19 communes de l'extrême Sud de Madagascar, au sud-ouest de la région Anosy et au sud de la région Androy. Il s'agissait d'un projet intégré financé par l'Union européenne. Son but : lutter contre l'insécurité alimentaire, un mal structurel et pérenne dans cette zone.

Le projet comportait différents axes tels que la recherche de varié-

tés et de techniques de culture adaptées, l'appui aux acteurs économiques par le biais de services de microfinance et d'un appui aux filières, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs locaux à réaliser des infrastructures contribuant à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Un forte demande des populations

Ce dernier axe avait pour objectif de favoriser l'articulation entre les acteurs (en particulier les communes, les groupes de villageois ainsi que les entrepreneurs locaux) dans le but de créer une dynamique de développement local. Des concertations réalisées au niveau des communes avec les représentants des villages et les équipes communales est ressortie une forte demande en matière de construction d'impluviums. Entre 2005 et 2007, une trentaine d'impluviums ont ainsi été construits ou réhabilités par le Gret.

A travers la mise en place d'impluviums, l'équipe du Gret souhaitait atteindre des objectifs multiples. Assurer la sécurité alimentaire suppose une amélioration de l'accès à l'eau. Faciliter l'accès à l'eau c'est en effet contribuer à satisfaire les besoins en eau de boisson, en eau nécessaire à la cuisson des aliments ainsi qu'à dégager du temps pour la pratique de l'agriculture. Travailler sur l'accès à l'eau et à sa gestion ouvrait également une porte sur la question du genre et plus généralement du changement social.

La société tandroy est fortement hiérarchisée. Les affaires collectives sont gérées par des hommes âgés issus de lignages dominants. Le droit d'expression et le pouvoir de décision des femmes sont réservés à l'espace privé du foyer. Cependant, l'approvisionnement quotidien en eau étant principalement de leur ressort, l'équipe du Gret s'est appuyée sur cette réalité de base pour encourager la participation des femmes à la gestion collective des impluviums.



Impluvium construit par Objectif Sud à Ankiliabo. De la surface de récupération, l'eau de pluie s'écoule vers un bassin désableur (au centre de l'image) puis vers 3 bassins de stockage (au premier plan)

L'examen des conditions d'accès à l'eau des habitants des différents *fokontany*¹ de la zone d'intervention du projet, ainsi que les concertations au niveau des communes, ont permis de sélectionner les bénéficiaires de la construction ou de la réhabilitation d'un impluvium.

Des débats ont ensuite été animés dans les différents *fokontany* identifiés afin de :

- préciser la démarche, et notamment le principe d'une participation des habitants bénéficiaires au financement de la construction de l'infrastructure (3 % du coût total de l'infrastructure en numéraire ou en travail valorisé²) ;
- estimer l'intérêt et l'appréhension des habitants vis-à-vis de la construction de l'infrastructure ;
- identifier un emplacement faisant consensus parmi les habitants du village.

D'un point de vue technique, la construction d'un impluvium implique le respect de certaines conditions pédologiques et d'inclinaison du terrain. Du point de vue social, il était ici préférable de l'installer sur un terrain collectif. Cela n'a pas toujours été possible car il en subsiste peu dans les villages. Dans ce cas, un habitant a cédé gratuitement l'un de ses terrains à la collectivité en s'engageant publique-

ment à ne pas en revendiquer ensuite la propriété pour influencer sur la distribution de l'eau et la gestion de l'impluvium. Il s'est agi, dans la plupart des cas, d'un homme plutôt âgé, aisé et dont la cession d'un terrain ne créait pas, pour lui, un manque à gagner en termes de production agricole.

Un comité de gestion par impluvium

L'équipe du Gret a proposé l'instauration d'un comité pour chaque impluvium, composé de 5 personnes issues du *fokontany* et ayant pour rôle d'assurer le fonctionnement et la gestion de l'impluvium. Dans chaque *fokontany*, l'ensemble des ménages ayant contribué au financement des travaux a été encouragé à créer une association des usagers à vocation de contrôle du comité. Les rôles du comité ont été définis comme suit :

¹ Plus petite entité administrative à Madagascar. Peut se traduire par quartier en milieu urbain et par village en milieu rural.

² Au moment de la mise en œuvre du projet, le coût d'un impluvium s'élevait à environ 16 000 euros.

³ Opérateur public de l'eau dans les centres urbains du sud de Madagascar

- proposer une quantité de seaux d'eau par foyer aux membres de l'association réunis en assemblée générale ;

- décider quand et combien d'eau acheter auprès de l'Agence pour l'alimentation en eau du Sud (AES)³ et proposer cette décision aux membres de l'association lors d'une assemblée générale ;

- veiller au bon état de l'infrastructure ;

- gérer les conflits entre les membres de l'association et entre les utilisateurs ;

- informer régulièrement les membres de l'association de tout aspect lié à l'infrastructure ;

- garantir la participation des femmes à tout moment ;

- veiller à la collecte et à la bonne utilisation des recettes.

Les membres des comités de gestion ont été choisis par les habitants des villages. L'intégration de

femmes au sein des comités a cependant été fortement encouragée à travers de nombreuses séances d'animation, en s'inspirant de la Méthode accélérée de recherche participative (MARF).

Les membres des comités ont bénéficié de formation en gestion financière, en maintenance des infrastructures, aux règles d'hygiène de l'eau, etc.

Mesurer l'impact de la démarche "genre"

Un peu plus d'une année après la fin de l'accompagnement des comités de gestion par le Gret, une jeune anthropologue française, assistée d'un animateur tandroy, a mené une étude sur la gestion des impluviums. Leurs travaux ont été guidés par les questions suivantes : comment la gestion est-elle réalisée,

Le réseau Ran'Eau

Le CITE, le pS-Eau et le Gret animent le réseau Ran'Eau, lieu d'échange et de concertation entre les acteurs engagés dans des actions locales pour l'accès à l'eau et à l'assainissement à Madagascar.

En partenariat avec le ministère de l'Eau de Madagascar, le réseau Ran'Eau a organisé le 1er octobre 2010 à Antananarivo une réunion sur le thème : « La coopération non gouvernementale face aux problématiques et enjeux clés du secteur Eau et Assainissement ».

Réunissant près de 100 représentants d'associations, collectivités locales, entreprises, institutions et bailleurs de fonds, cette journée a permis d'échanger sur les questions les plus fréquemment rencontrées dans la mise en œuvre de projets sur le terrain : la maîtrise d'ouvrage communale, le partenariat public privé, l'assainissement et les actions de sensibilisation.

Par ailleurs, afin d'appuyer les acteurs dans leurs initiatives, le réseau Ran'Eau a élaboré 4 documents qui seront diffusés début 2011 :

- un guide intitulé *Agir pour l'eau et l'assainissement à Madagascar* ;
- deux cahiers techniques sur l'assainissement et les modes de gestion des services d'eau ;
- un recueil illustratif des actions portées par la coopération décentralisée et non gouvernementale franco-malgache sur le secteur eau et assainissement.

L'ensemble des documents et informations sont disponibles sur le site :

www.pseau.org/madagascar

Contacts

- En France: dussaux@pseau.org
- A Madagascar: lea@cite.mg

INFO PUBLICATIONS

Services d'eau potable dans les pays du Sud, promouvoir et accompagner l'innovation institutionnelle

Emilie Barrau, Clément Frenoux, Gret, *Coopérer Aujourd'hui* n°68, septembre 2010, 62 p.

La mise en place de services d'eau potable efficaces et équitables constitue un enjeu majeur pour les Etats du Sud. Au-delà de la promotion de modèles nominatifs et standardisés se concentrant sur les aspects techniques et économiques, il leur faut développer des dispositifs adaptés aux contraintes spécifiques de l'environnement, et négociés avec l'ensemble des acteurs.

Cette étude compare deux expériences menées par le GRET dans des contextes très différents : le programme MIREP au Cambodge et le programme CAMEP en Haïti. Le programme MIREP (mini-réseaux d'eau potable) a appuyé l'expérimentation d'un système de partenariat public/privé pour la construction et la gestion de réseaux d'eau potable dans des bourgs ruraux. Le programme CAMEP a favorisé l'installation, dans plusieurs quartiers précaires de Port-au-Prince, d'un système de distribution d'eau par bornes-fontaines publiques payantes, alimentées par le réseau public et gérées par des comités de quartier.

Document disponible sur le site du GRET, rubrique Ressources

Editeur/Diffuseur

GRET • T. +33 1 70 91 92 00 • gret@gret.org • www.gret.org

Le droit à l'eau : une urgence humanitaire

Bernard Drobenko, Novembre 2010, 208 pages, 24€

Alors que l'Assemblée Générale des Nations Unies vient d'adopter une résolution reconnaissant formellement le droit à l'eau, cet ouvrage décrit l'émergence de ce droit, étudie les obstacles à sa réalisation, identifie les enjeux préalables à sa mise en œuvre et les conditions, y compris matérielles, permettant de fournir à chaque être humain le minimum d'eau nécessaire à la satisfaction de ses besoins fondamentaux.

Editeur/Diffuseur

Editions Johanet

60, rue du Dessous des Berges 75013 Paris

T. +33 1 44 84 78 78

www.editions-johanet.com

Solange Münzer



par qui est-elle maîtrisée, selon quelles règles, édictées par qui et dans le cadre de quels rapports de pouvoir ? Ces questions renvoient à celle de la pérennité des infrastructures et aux effets de l'approche genre sur le rôle des femmes dans la gestion des impluviums.

L'étude a été réalisée sur une période de six mois dans une vingtaine de *fokontany*. Cinq sites ont été analysés de manière approfondie. La méthodologie suivie a consisté en des temps d'observation, d'échanges informels et d'entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre d'un séjour de deux semaines dans chaque village.

L'étude a suivi quatre axes de réflexion :

- l'insertion de l'impluvium dans son environnement sociopolitique ;
- le fonctionnement de l'impluvium et les pratiques de distribution de l'eau ;
- le service de fourniture de l'eau et la satisfaction des usagers ;
- la composition et le fonctionnement du comité de gestion.

Le document de capitalisation s'organise en trois parties. La première présente le contexte et la stratégie du Gret en matière d'accès à l'eau et de promotion du changement social. La seconde fournit une analyse détaillée des modalités de gestion des impluviums dans les villages.

Sur la base des constats formulés, la dernière partie tente de tirer les leçons de l'expérience :

- les impluviums permettent un accès à une eau de proximité et

offrent une solution de stockage de l'eau mais ne contribuent pas à augmenter la quantité d'eau consommée par les ménages ;

- les rapports sociaux, ancrés dans les relations complexes entre lignages, déterminent toujours la gestion des impluviums ;

- des relations conflictuelles éloignent parfois certains groupes de l'accès à l'eau ;

- les comités de gestion sont bien composés de femmes et de jeunes mais les décisions importantes telles que l'utilisation des fonds issus de la vente de l'eau demeurent réservées aux notables, ce qui limite la transparence de la gestion ;

- cependant, les rôles fonctionnels (vente de l'eau, tenue des comptes, entretien de l'impluvium) sont assurés par les membres des comités de gestion. Les notables délèguent volontiers à des personnes plus compétentes qu'eux, ce qui montre qu'il existe, par ce biais, des leviers au changement social.

Pour aller plus loin

Laetitia Morlat, 2009, *La gestion des impluviums en Androy (Madagascar), un levier pour le changement social ?* GRET, Etudes et travaux en ligne n° 24. Document téléchargeable sur le site du Gret : www.gret.org/ressource/pdf/09146.pdf

Contacts GRET Madagascar

- Thierry Rabarijaona : rabarijaona@gret.org
- Laetitia Morlat : morlat@gret.org

INFO PUBLICATIONS

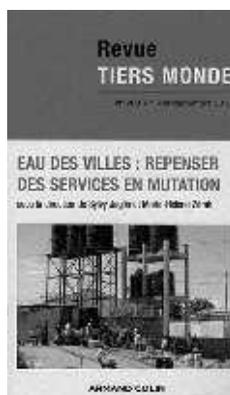
Il y a loin de la coupe aux lèvres. Quand l'accès à l'eau devient un enjeu de gouvernance

Mohamed Larbi Bouguerra, Khadija Darmame, Moussa Diop, Septembre 2010, 173 pages, 20€

Cet ouvrage s'appuie sur deux études de cas pour dégager les problématiques de gouvernance soulevées par la gestion de l'eau. La première étude porte sur l'installation d'une adduction d'eau moderne dans deux villages sénégalais, et sur le fiasco qu'elle a engendré, les particularités de la société africaine n'ayant pas été prises en compte. La seconde étude porte sur l'eau dans la ville d'Amman en Jordanie, où cette question ne quitte jamais le paysage politique, car le problème est kafkaïen : alors que 97 % de la population est accordée au réseau, l'eau ne coule dans les canalisations qu'une fois par semaine !

**Editeur/Diffuseur**Editions Charles Léopold Mayer • 38, rue Saint-Sabin 75011 Paris
T. +33 1 48 06 48 86 • www.eclm.fr**Eau des villes : repenser des services en mutation**Sous la direction de Sylvie Jaglin et Marie-Hélène Zerah
Revue Tiers Monde n° 203, juillet-septembre 2010, 232 pages

Rassemblant les contributions de plusieurs auteurs, cet ouvrage interroge les transformations à l'œuvre concernant les services urbains de l'eau. L'objectif est de montrer que les modalités concrètes de transformations des services d'eau sont indissociables de celles qui affectent les processus décisionnels de l'action collective en ville : il s'agit donc de les remplacer dans les évolutions plus larges de la gestion et de la gouvernance urbaines, telles que remodelées par les décentralisations et la libéralisation, la redistribution des rôles et le brouillage des frontières entre public et privé, la démocratisation, la redéfinition des pouvoirs entre élites techniques et politiques.

**Editeur/Diffuseur**Armand Colin • T. 0 820 065 095 • infos@armand-colin.fr • www.armand-colin.com

INFO ÉVÉNEMENTS

Samedi 2 avril 2011

La 4^e Nuit de l'Eau

La Fédération française de natation et l'Unicef France organisent la 4^e édition de la Nuit de l'Eau, le samedi 2 avril 2011, de 18 h à Minuit, dans les piscines de toute la France.

Parrainée par Alain Bernard, cette opération caritative vise à sensibiliser au respect de la ressource en eau, autour d'animations



festives, éducatives et solidaires. Les fonds récoltés à cette occasion pour l'Unicef France seront destinés à un programme d'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans des écoles du Togo.

Lors de la première édition, en mars 2008, une centaine de piscines avaient participé à cette opération et avaient récolté 40 000 €. La mobilisation s'est accrue au fil des années ; l'Unicef France a récolté au total 284 000 € destinés à ce programme WASH au Togo. Celui-ci consiste à fournir aux écoles :

- un point d'accès à l'eau potable
- une citerne de récupération d'eau de pluie
- des modules scolaires relatifs aux bonnes pratiques d'hygiène, de santé et d'assainissement

Pour plus d'informationsArnaud Bonamy
arnaud.bonamy@ffnatation.fr
01 41 83 87 53
www.lanuitdeleau.com

L'Or bleu, sang de la Terre

Anne Heriot (rédaction), Dorian Rollian (photographie), novembre 2010, 120 p., 30 €

Publié pour l'anniversaire du cinquantenaire de l'Ecole nationale de génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES), cet ouvrage propose d'aborder les grands enjeux à venir de l'eau et de l'environnement, sous la plume de la journaliste Anne Heriot et l'œil du photographe Dorian Rollian. Il est rythmé par des témoignages vivants d'ingénieurs de l'eau et de l'environnement, tous passionnés par leur métier. **Ouvrage partiellement consultable sur www.lor-bleu.com**



Editeur/diffuseur

Association des amis de l'ENGEES • 1, quai Koch 67000 Strasbourg • asso.amis.engees@gmail.com



Travaux de recherche sur l'assainissement

Cinq consortiums de recherche ont été sélectionnés en décembre dans le cadre de l'appel à projets lancé par le programme de recherche sur l'assainissement SPLASH :

- Catalysing self-sustaining sanitation chains in informal settlements - University of Surrey, Robens Centre for Public and Environmental Health, Guilford, Surrey, Royaume-Uni ;
- Economic constraints and demand-led solutions for sustainable sanitation services in poor urban settlements - Swiss federal institute of technology, Zurich, Centre for development and cooperation, Zurich, Switzerland ;
- FaME (Faecal management enterprise) : providing sanitation solutions through value chain management of faecal sludge - Swiss aquatic research institute, department of water and sanitation in developing countries (Sandec) Dübendorf, Switzerland ;
- Sustainable and resilient sanitation service chains in Maputo province, action research and piloting for benefit of the urban poor - International Water Association, IWA, the Hague, The Netherlands ;
- Maîtrise de la filière assainissement dans un écosystème côtier à Douala et les quartiers populaires de Yaoundé au Cameroun - Ecole nationale supérieure polytechnique de Yaoundé, Cameroun

Le consortium de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de Yaoundé rassemble l'Institut régional de coopération au développement (IRCOD), Strasbourg, l'Ecole nationale de génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEES), Environment Research Action au Cameroun, Yaoundé, les communes d'arrondissement de Yaoundé et de Douala 4.

Pour plus d'informations

Manfred Kaufmann : manfred.kaufmann@deza.admin.ch • www.splash-era.net



Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier
75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 64

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteurs en chef :
Guillaume Aubourg
Céline Noblot

Ont participé à ce numéro :
Delphine Benat-Rassat
Marie-Alix Comerre
Sophie Charpentier
Denis Désille
Mickael Dupuis
Vincent Dussaux
Christophe Léger
Laetitia Morlat
François-Marie Perrot
Thierry Rabarijaona

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Panoply